



Elections du 27 juin 2023

Le pouvoir d'achat

EFA-CGC a défendu vos intérêts au Conseil d'administration

CA du 25 nov. 2020

« Les grilles salariales des agents de CNPF ne sont plus revalorisées depuis longtemps et un écart se creuse avec les autres agents de la fonction publique, ce qui n'est pas motivant surtout ajouté au point énoncé précédemment et à la surcharge de travail liée à la diminution continue des effectifs »

CA du 9 mars 2022

« [EFA-CGC] suggère d'offrir une prime exceptionnelle aux agents pour les remercier de leur travail durant la crise sanitaire. Une telle mesure représenterait un signe positif en matière de ressources humaines. »

CA du 12 octobre 2022

« [EFA-CGC] remercie le conseil d'avoir donné une suite favorable à sa demande formulée lors du dernier CA à ce sujet [le Forfait mobilité durable]. Il demande si cette mesure s'applique également aux salariés de droit privé de l'IDF et du SUF C+For. »

CA du 8 juin 2022

« Les 6% d'inflation annoncés pour 2022, ajoutés aux 10% de décalage observé entre le point d'indice de la fonction publique et l'inflation depuis 2010, font un différentiel fin 2022 de 16 %. Aussi, 3,5 % d'augmentation c'est mieux que rien, mais c'est largement insuffisant. (...) Il devrait y avoir équité de traitement pour cette revalorisation, aucun agent n'ayant moins mérité qu'un autre »

CA du 15 mars 2023

« [EFA-CGC] ajoute qu'il serait important d'analyser dès maintenant l'écart existant entre le niveau des primes au CNPF et celui au MASA par exemple. Sa connaissance précise du dossier des personnels A2 l'amène à penser que ce décalage est important. Il souhaite que la décision de prime 2023 soit l'occasion de réduire dès maintenant, et de façon très significative, cet écart pour toutes les catégories d'emploi. Il interpelle les ministères à ce sujet. »

Comptez sur nous ces trois prochaines années

Nous demanderons la poursuite sans délai du chantier de notre statut.

Plus notre nouveau statut tarde à être formalisé, plus le manque à gagner s'accumule.

Ce chantier est en souffrance depuis plusieurs années, nous mettrons tout en œuvre pour l'accélérer.

Nous travaillerons à une révision de notre système de primes

Nos primes sont calculées sur la base de textes anciens.

Nous veillerons à une révision des dispositions propres au CNPF pour un rattrapage avec les rémunérations du ministère de l'Agriculture.

Nous rappellerons l'importance de l'action sociale en période d'inflation

Valeur faciale des titres restaurant, forfait mobilité durable, œuvres sociales, complémentaire santé, ...

Toutes ces mesures doivent être portées à des niveaux élevés en période d'inflation galopante.

Comme en forêt,
osez la diversité,
le 27 juin
votez EFA-CGC

